

Le 16 décembre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil tenue le mardi 16 décembre 2025 à 19 h, au centre communautaire, 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, Québec et conformément au *Code municipal du Québec*.

PRÉSENCES :

Les conseillères M^{mes} Yosselyn Argüello Blanco, Alyssia Lalonde, Isabel Boulay et Josée Paquette Bougie ainsi que les conseillers MM. François Durivage et Eric Leduc sous la présidence du maire M. Michel Bourdeau, formant quorum.

AUTRES PRÉSENCES :

La directrice générale et greffière-trésorière M^{me} Isabelle Perron et la directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et greffière M^{me} Lily Ducharme agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

2025-12-189 OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QU'un avis de convocation à la présente séance extraordinaire a été notifié à chaque membre du conseil conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Il est PROPOSÉ par la conseillère Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'OUVRIER la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 16 décembre 2025 à 19 h.

ADOPTÉE

MOT DU MAIRE

2025-12-190 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Josée Paquette Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 16 décembre 2025 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2025-12-191 ADOPTION DU BUDGET 2026

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026 ont été déposées au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), un avis public de l'adoption du budget a été donné au moins huit jours avant la présente séance, soit le 5 décembre 2025, et un projet de budget a été rendu disponible pour les membres du conseil.

Il est PROPOSÉ par le conseiller François Durivage
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2026, lesquelles présentent :

- des revenus de fonctionnement de 3 825 528 \$;
- des charges de fonctionnement de 3 856 958 \$;

Le 16 décembre 2025

- des frais de financement et de conciliation fiscale totalisant 179 570 \$; et
- une affectation de l'excédent affecté au budget et en cours d'année de 211 000 \$.

DE DISTRIBUER un document explicatif du budget à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2025-12-192

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 a été déposé au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), un avis public de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné au moins huit jours avant la présente séance, soit le 5 décembre 2025, et un projet de programme triennal d'immobilisations a été rendu disponible pour les membres du conseil.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 au montant de 1 470 000 \$.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET
OU LE PROGRAMME TRIENNAL**

2025-12-193

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par le conseiller François Durivage
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance du 16 décembre 2025 à 19 h 40.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière